association
des salles de réunions
ouvrières

rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
+41 22 731 87 07
admin@asro1918.org
IBAN CH1409000000173383029

Genève, le 28-10-2026

Aux membres de l'Assemblée ASRO

Rapport de vérification des comptes ASRO 2025

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons effectué un contrôle des comptes de l'ASRO pour l'exercice 2025 clôturé au 31 décembre.

L'examen du bilan montre un déficit de 7'168.97 CHF. Le résultat d'exploitation montre un déficit de 9'124.94 CHF. Le compte de fortune s'établit à 22'624.69 CHF et les liquidités disponibles au compte postal sont de 5'161.19 CHF.

Les comptes du Bilan 1500, 1510, 1526, 1540 attestent d'investissements accrus pour un total de 15'298.04 CHF qui n'ont pas été compensés par une augmentation des charges sur l'exercice, ce qui explique en partie le déficit.

Les contrôles suivants ont été effectués :
- solde des comptes en ouverture et fermeture;
- actifs et passifs transitoires;
- pièces justificatives et leur comptabilisation pour les rémunérations, y compris les déductions sociales et leur paiement à l'OCAS;
- sondage aléatoire de pièces justificatives.

Nous n'avons pas trouvé d'erreurs dans la saisie et la tenue de la comptabilité. Par conséquent, nous proposons d'approuver les comptes 2025 et d'en donner décharge au trésorier de l'ASRO qui les a effectués.

Nous apportons les remarques et recommandations suivantes :
- Le résultat d'exploitation est déficitaire pour la deuxième année successive.
- D'importants investissements informatiques ont eu lieu cette année qui se répercutent dans les actifs immobilisés (comptes du bilan 1526 et 1540) ainsi que dans le compte d'exploitation 5200 – salaire payé à l'heure de l'administrateur (cette dépense aurait pu être plus élevée si l'ASRO n'avait pas reçu des dons en numéraire et en nature de l'administrateur à hauteur de 2'686.20 CHF). Ces investissements n'ont pas été compensés par une augmentation des charges sur l'exercice ce qui explique en partie le déficit. Ils seront amortis sur les quatre prochaines années.
- La tenue de la comptabilité mériterait une simplification qui serait bénéfique à l'exercice de vérification des comptes.
- Une réflexion devrait avoir lieu si l'exercice 2026 devait aussi être déficitaire.

Nous remercions vivement Claude Reymond pour le travail conséquent effectué, sa patience et sa disponibilité.

Aurélie LELONG, vérificatrice des comptes ASRO,
secrétaire syndicale SEV-regional